



Charte éthique & déontologique

Charte éthique et déontologique

Vous devez vous assurer de respecter un code de conduite éthique, la liste suivante est un bon point de départ pour répondre aux attentes de l'industrie en matière d'éthique des thérapeutes holistiques. J'insiste particulièrement sur le point 8 : confidentialité des clients. Il est extrêmement important que vous ne discutiez pas des affaires de vos clients en dehors du temps avec lequel vous êtes avec eux. Cela serait considéré comme manquant totalement d'intégrité et pourrait avoir des répercussions pour vous.

Voici donc une liste non-exhaustive de points à respecter pour toute bonne pratique, que je m'engage personnellement à suivre :

1. Démontrer son engagement à fournir des services de la plus haute qualité à ceux qui cherchent un service professionnel
2. Me comporter de manière professionnelle et éthique vis-à-vis de mes clients, afin de se conformer aux normes les plus élevées de comportement moral et d'intégrité, et afin de défendre la dignité et le statut de ma profession en toutes circonstances.
3. Reconnaître que mon obligation principale est toujours envers le client et accepter de pratiquer ma thérapie holistique, ou mon entreprise, au mieux de mes capacités pour le bénéfice de mon client.

Le confort, le bien-être et la santé de mon client doivent toujours être prioritaires.

4. Fournir aux clients des informations qui comprennent la formation, la certification, la portée de pratiques, la structure des paiements, les avantages, les limites et les attentes des praticiens et clients sur demande.
5. S'efforcer de servir les meilleurs intérêts de vos clients à tout moment en fournissant la plus haute qualité de services. Je m'engage à suivre une formation professionnelle continue au cours du développement de mon activité et à améliorer mes compétences et mes normes professionnelles dès que possible.
6. Fournir des services dans le cadre et les limites de ma formation. Je ne vais pas utiliser des techniques pour lesquelles je n'ai pas reçu de formation adéquate et mon activité représentera mon cursus, formations, qualifications et capacités honnêtement. Je reconnais les limites de mes compétences et, si nécessaire, orienterai mes clients vers les professionnels qualifiés.
7. Ne pas diagnostiquer, prescrire ou fournir de service nécessitant une licence pour la pratique, sauf autorisation expresse.
8. Maintenir la confidentialité des clients et ne divulguer à personne les conclusions déterminées lors de la consultation, ou dans le cadre de recommandations professionnelles, sans le consentement de mes clients, sauf si la loi l'exige.
9. Respecter les droits des autres professionnels de santé et coopérer avec tous les professionnels de la santé de manière amicale et professionnelle.

10. Faire preuve d'honnêteté dans la publicité, promouvoir ses services de manière éthique et soignée, pratiquer et annoncer uniquement les compétences pour lesquelles j'ai reçu une formation ou une certification adéquate.
11. Maintenir mes locaux dans un état hygiénique et veiller à ce que mes locaux offrent à mes clients une intimité suffisante.
12. S'habiller de manière professionnelle, la tenue correcte étant définie comme la tenue vestimentaire adaptée et conforme à la pratique professionnelle acceptée.
13. S'abstenir d'engager ou de nouer des relations avec quiconque tant que cette personne est votre client. Même si la proximité peut s'installer rapidement avec vos clients, il est important de garder des limites saines et professionnelles avec eux.
14. Assurer son activité professionnelle et proposer un service de médiation en cas de litige. Respecter les lois et taxes en vigueur pour cette activité professionnelle.
15. Rappeler que les termes « thérapie », « guérison », « soin » et autres dérivés sont utilisés dans une démarche holistique et non médicale. Les séances/conseils ne remplacent pas un traitement médical ni une consultation avec un professionnel de santé. **Un système de soins énergétiques ne peut se substituer à un avis ou à un traitement médical** (et ce en aucune façon). Tout avis ou démarche contraire doivent être considérés comme une atteinte grave à l'éthique ainsi qu'à la déontologie requise dans le cadre d'un soin énergétique, d'une initiation, ou plus largement dans la pratique de ces enseignements dans leur ensemble.

Je, soussigné Chizu Sakamoto, estime que chaque personne suivant mes conseils et formations énergétiques comprends et adhère à cette charte d'éthique et de déontologie, me dégageant ainsi de toute responsabilité inhérente à une mauvaise pratique ou utilisation de mes produits d'information et formation.

Chizu Sakamoto